

## BAC PRO ASSP (Accompagnement, soins et services à la personne)

### Objectifs de la formation

Le titulaire du **Bac Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne** option possède les compétences nécessaires pour travailler auprès :

- des familles
- d'enfants
- des personnes âgées
- des personnes handicapées
- des personnes hospitalisées

#### Les lieux :

- Domicile des personnes
- Logements collectifs
- Foyer de vie
- MARPA
- Centre Hospitalier
- Clinique

#### Les types d'employeurs :

- des associations
- des collectivités
- des entreprises
- des particuliers

#### Les missions :

- les assister dans tous les gestes de la vie quotidienne
- les aider à maintenir leur vie sociale



Langue des  
Signes  
Française

Matières	Horaires
Enseignements professionnels	11h00
Enseignements professionnels et français	1h00
Enseignements professionnels et maths	1h00
Prévention – Santé - Environnement	1h00
Economie - Gestion	1h00
Français – Histoire – Géographie Enseignement moral et civique	3h30
Mathématiques	1h30
Physique – Chimie	1h30
Langue vivante	2h00
Arts appliqués	1h00
EPS	2h30
Consolidation, accompagnement renforcé, orientation	3h00
<b>LSF : Langue des signes</b>	1h30

### Poursuite d'études possible

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable notamment en BTS.

- BTS Economie Sociale familiale (**ESF**)
- BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social (**SP3S**)
- **Concours** d'aide soin (**DEAS**)
- Concours d'auxiliaire de puériculture
- Diplôme d'Etat accompagnement éducatif et social et familial (**AESF**)
- **Ecole IDE (IFSI)** = Ecole d'infirmière

### Période de formation en milieu professionnel

#### 22 semaines obligatoires

- 2 x 3 semaines en 2<sup>de</sup> (auprès de l'enfant)
- 2 x 4 semaines en 1<sup>ère</sup>
- 2 x 4 semaines en Terminale (auprès de l'adulte non autonome)

### Délivrance du diplôme

L'examen est composé de 3 types d'évaluations obligatoires :

- Les évaluations en **PFMP**
- Les **évaluations ponctuelles** (courant juin de la terminale)
- Les évaluations en **CCF\*** (Contrôle en Cours de Formation) :

\*Évaluations faites dans l'emploi du temps habituel de l'élève.  
A l'écrit, pratique ou oral. Elles sont mises en place à partir de la 1<sup>ère</sup>.

### Métiers envisageables

- Assistant en soins et en santé communautaire
- Accompagnant de personnes fragilisées, de personnes handicapées
- Maitresse de maison, gouvernante
- Responsable de petites unités en domicile collectif
- Intervenant en structures d'accueil de la petite Enfance
- Travail en EHPAD : aide aux repas, entretien de l'environnement de l'utilisateur



Sur Twitter :  
[@LyceeAlfred](https://twitter.com/LyceAlfred)

